



OFFRE D'EMPLOI :

ANIMATEUR·TRICE NATIONAL·E (H/F)

1. CONTEXTE DE LA COOPERATIVE

L'Atelier Paysan est une Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC Sarl) qui promeut la pratique de l'autoconstruction et la diffusion de technologies appropriées dans le monde paysan à travers différentes pratiques : tournées de recensement d'innovations paysannes, animation de groupes de Recherche & Développement d'outils et bâtiments, plaidoyer politique pour la promotion de l'intérêt général autour de l'outil de travail agricole, et de la souveraineté technologique des paysan·ne·s. Plus largement, L'Atelier Paysan, est membre du pôle InPACT National, et contribue au développement d'une Agroécologie Paysanne, à taille humaine, au service d'une véritable démocratie alimentaire. Nous bénéficions également du statut d'ONVAR (organisme National à Vocation Agricole et Rurale).

Notre SCIC, à but non lucratif, s'appuie sur un noyau de 13 permanent·e·s :

- 3 co-gérants à temps plein, sous mandat social voté en Assemblée générale des Sociétaires (75 personnalités physiques et morales, réparties en 4 collèges) ;
- 12 à 14 salarié·e·s permanent·e·s se répartissant les missions techniques, d'animation et de gestion.

2. CONTEXTE DU POSTE

Afin de pourvoir un poste existant, L'Atelier Paysan recrute, à temps plein son·sa futur·e animateur·trice national·e. Ce poste, créé il y a 4 ans, a d'ores et déjà permis l'émergence d'une communauté rassemblée autour des technologies appropriées à l'échelle nationale. Il s'agit aujourd'hui prioritairement de :

- Renforcer l'animation de réseau et l'accompagnement des acteurs pour poursuivre l'essaimage vers des dynamiques locales progressivement plus autonomes ;
- Poursuivre le déploiement des actions de vulgarisation, diffusion et plaidoyer des activités de L'Atelier Paysan de l'échelle locale à l'échelle nationale, des acteurs et actrices de terrain aux partenaires.

3. MISSIONS

Votre poste sera articulé en lien très étroit avec chacun des membres de l'équipe et la co-gérance, principalement autour de 4 missions (répartition indicative, susceptible de variations).

I. ANIMATION DE LA COMMUNAUTE DE DEVELOPPEMENT (50%)

- Entretien un lien étroit avec les producteur·trice·s autoconstructeur·trice·s et leurs associations :
 - o Susciter/ accompagner et valoriser les dynamiques paysannes locales et favoriser la diffusion horizontale des savoirs et savoir-faire ;
 - o Susciter/ accompagner la participation paysanne aux travaux de la structure (appui à la structuration d'un réseau de paysan·ne·s animateur·trice, etc.) ;
- Animer l'articulation entre les initiatives de terrain et la coopérative :
 - o Susciter et animer la remontée des demandes de terrain en R&D (avec l'équipe technique) et en formation (avec la responsable formation) ;
 - o Accompagner la construction de partenariats locaux, en lien avec l'équipe salariée.
- Accompagner la création d'associations de soutien et renforcer l'accompagnement des associations existantes.

II. CONSOLIDATION ET ANIMATION DU RESEAU DES PARTENAIRES (25%)

- Ecrire, animer et gérer des projets multi-partenariats nationaux dans le champ du développement rural en lien avec le projet politique de l'Atelier Paysan notamment la MCDR UsageR-E-s (<https://latelierpaysan.org/Le-projet-UsageR-E-s>);
- Participer à la diversification des financements et à l'administration des projets ;
- Participer à la représentation de l'Atelier Paysan et à la diffusion de la parole politique de la coopérative dans des événements locaux, nationaux (colloques, salons, séminaire...).

III. PRODUCTION ET DIFFUSION DE REFERENCES (15%)

- Produire ou coordonner la production et de la mise à jour de documents de référence liés à nos activités ;
- Rédiger et diffuser des articles ;
- Participer à l'animation de la newsletter, du forum et du site internet ;

IV. PARTICIPATION A LA VIE DE LA SCIC : FAIRE ENSEMBLE (10 %)

- Participer aux réunions d'équipe et autres temps de coordination réguliers ou ponctuels ;
- Participer aux temps forts de la structure : AG, rencontres annuelles, séminaires...

4. PROFIL RECHERCHE

- Expérience significative dans le monde du développement rural ;
- Formation supérieure en agriculture et/ou ESS et/ou développement territorial ;
- Dynamisme, capacité et techniques d'animation de groupes, capacité d'encadrement (stagiaires, services civiques) ;
- Bonnes capacités de négociation ;
- Initiative et innovation ;
- Très bonnes capacités rédactionnelle et d'expression orale ;
- Ouverture d'esprit, rigueur, et implication ;
- Bonne connaissance de l'Agriculture Paysanne et Biologique, des enjeux agricoles et alimentaires, des politiques publiques et du monde coopératif.

5. CONDITIONS D'EMPLOI

- Prise de poste : **au plus tôt et au plus tard le 1er juin 2019** ;
- CDI à temps plein, statut cadre, période d'essai de 4 mois ;
- Salaire unique pour l'ensemble des salarié·e·s : rémunération de 2622 € bruts mensuels. Tickets restaurant, mutuelle prise en charge à 75%.
- Poste basé au siège social de la SCIC, à Renage (38), 2 gares de TER à proximité ou, selon expérience, en Bretagne (56) ;
- Des déplacements très fréquents en France seront à prévoir, permis B nécessaire, véhicule personnel souhaité.

6. ORGANISATION DU RECRUTEMENT

Candidature (CV + lettre de motivation) par mail ou par voie postale **exclusivement**.

Pas de prise de contact téléphonique : recrutement@latelierpaysan.org ou par la poste.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES : DIMANCHE 28 AVRIL 2019

Les candidat·e·s retenu·e·s seront convoqués par mail ou téléphone le 30 avril au soir pour un **entretien le vendredi 3 mai 2019**.